



COMMUNIQUE CONJOINT N°

23-00475

/MINESUP/MPT/SUP'PTIC DU

26 OCT 2023

Portant publication de la liste des candidats admis sur titre, pour l'entrée en deuxième année au cycle des Ingénieurs des Travaux des Télécommunications de la formation par alternance, à l'École Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé.  
Publishing results for direct admission into the second year of the alternate cycle of Assistants Telecommunications Engineers/Bachelor's in Engineering at SUP'PTIC Yaounde.

LE MINISTRE D'ETAT,  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
ET  
LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,

COMMUNIQUE/COMMUNICATE :

Sont déclarés admis sur titre, sous réserve de présentation des originaux des diplômes ou des équivalences, en deuxième année au cycle des Ingénieurs des Travaux des Télécommunications de la formation par alternance, au titre de l'année académique 2023-2024, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

Are declared successful for direct admission into the second year of the alternate cycle of Assistants Telecommunications Engineers/Bachelor's in engineering at SUP'PTIC, for the 2023-2024 academic year, the candidates whose names are listed below in alphabetical order:

DASSI NGUENEBI CHRISTIAN LIONEL  
DJOKO KAMDEM NOEL JORDAN  
FON ONOND DANIEL AIME  
GALGABA WILFRIED DESIRE  
KEMAJOU SYLVIE ADELINE  
KEULEU HEMANY ROMUALD  
MALAM ALIOU  
DESMOND NUNYUI  
QUAFO JACQUES DANIEL

L'admission définitive est subordonnée au paiement, auprès de l'Agent Comptable de SUP'PTIC, des frais d'inscription et de scolarité au plus tard le 30 octobre 2023, date de la rentrée.

Final admission is subject to the payment of registration and tuition fees to the accounting officer of SUP'PTIC Yaoundé no later than the 30<sup>th</sup> of October, 2023, reopening date.



MINPOSTEL